Sécurité et identité : protéger les comptes et les sessions

Première connexion, mots de passe, double authentification, appareils actifs et journal de sécurité réunis dans une même administration.

Une sécurité organisée autour des identités

Portix rassemble les comptes administrateurs et membres dans le module Sécurité et identité. L’administrateur y contrôle l’état des mots de passe, les comptes désactivés, les appareils connectés, les alertes et les événements importants.

Première connexion contrôlée

Un mot de passe provisoire doit être remplacé avant l’accès normal au portail. Une fois un secret personnel enregistré, Portix autorise la navigation et peut proposer un rappel facultatif au maximum une fois tous les sept jours.

Règles appliquées

- changement obligatoire d’un mot de passe initial ou provisoire ;
- mot de passe personnel conservé lors des mises à jour ;
- invalidation des sessions après une modification sensible ;
- protection du dernier compte administrateur actif ;
- récupération par courriel ou procédure locale contrôlée.

Sessions et appareils

La page de gestion des sessions indique l’utilisateur, le navigateur, le système, une adresse IP masquée et la dernière activité. Une session précise peut être révoquée sans déconnecter les autres appareils du compte.

Double authentification

Les administrateurs peuvent activer une authentification TOTP et générer des codes de récupération à usage unique. Cette protection complète le mot de passe sans le remplacer.

AccèsAdministration -> Système -> Sécurité et identité. Article entièrement révisé pour Portix 3.0.0-beta3.170.